

Parasitisme des équidés – Formation

Comment gérer les pâtures et les antiparasitaires



Vendredi 19 janvier 2024

De 9h à 17h

POUR LES ÉLEVEURS ET PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX



Rives



Emilie MESNARD

La formation a pour objectif de consolider les pratiques sanitaires de l'éleveur et sa collaboration avec son vétérinaire traitant, pour améliorer sa gestion du parasitisme. En effet, les surutiliser coûte cher et peut développer des résistances chez les parasites. Cette formation permet de savoir quand faire une coproscopie, comment l'interpréter, comment traiter et comment gérer ses pâtures.

Objectifs

- Améliorer les connaissances sur les différents parasites selon l'âge de l'équidé et son mode de vie, les cycles et la dangerosité de chaque parasite.
- Savoir comment et quand faire un bon prélèvement pour la coproscopie et savoir interpréter le résultat
- Connaître les différents traitements chimiques et alternatifs
- Savoir mener une bonne gestion du parasitisme

Méthodes pédagogiques

Echanges et questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Présentation powerpoint
Réalisation d'une coproscopie pendant la journée

Au programme

Accueil, programme et présentation

Séquence 1 : les différents parasites : leur cycle, leur pathogénicité

Séquence 2 : Le principe de coproscopie : les prélèvements, la méthode, l'observation et l'interprétation des résultats

Repas offert pour tous les adhérents au GDS38,
une participation de 20 € est demandée aux éleveurs non adhérents

Séquence 3 : Les différents traitements

Séquence 4 : La gestion globale du parasitisme dans ses prés



Inscription obligatoire par mail, téléphone ou courrier auprès du GDS38 avant le 12 janvier 2024

Réalisation d'une coproscopie
pour observer les œufs des
parasites pendant la journée



Tarifs de la formation

•0 € : éleveur adhérent au GDS et bénéficiant du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

•20 € : éleveur non adhérent et bénéficiant du fonds VIVEA

•50 € : éleveur adhérent au GDS mais ne bénéficiant pas du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

•70 € : éleveur non adhérent au GDS et ne bénéficiant pas du fonds VIVEA

Contact

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la responsable de stage :

Céline SAVOYAT

via le standard du GDS38
au 09 74 50 85 85

ou par mail à
gds38@reseaugds.com

Un support de formation sera remis aux participants.

Une attestation de présence sera envoyée.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun prérequis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.

Le règlement intérieur est disponible sur www.fr.gdsaura.fr

Les éleveurs adhérents au GDS sont prioritaires.

Bulletin d'inscription

Vendredi 19 janvier 2024

Formation "Parasitisme des équidés - Comment gérer les pâtures et les antiparasitaires"



Inscription obligatoire avant le 12 janvier 2024

Merci de renvoyer ce bulletin au GDS par :

Courrier : GDS de l'Isère
145 espace trois fontaines
38 140 RIVES

Mail : (pour réserver votre place) : gds38@reseaugds.com

Fiche de renseignements

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

N° cheptel ; Adhérent au GDS : Oui Non

Nom de l'élevage :

Adresse :

Code postal et Ville :

Mail :

Téléphone :

Si besoin, je peux amener un crottin frais de mon cheval dans un pot Oui Non

Comment avez-vous pris connaissance de ce stage ? Par qui ?

.....

Quelles sont vos attentes ?

.....

Je joins à ce bulletin un chèque de caution de 50 € à l'ordre du GDS38 pour ma participation au stage et qui me sera restitué à la fin du stage.

Je dispose d'un délai de rétractation jusqu'à une semaine précédent la formation. Pour le règlement de la formation, merci de se munir d'un carnet de chèque le jour de la formation.

Fait le, à

Signature :